



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 15 octobre 2020		<b>Heure de départ</b>	16 h 00
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Faible pluie (Temp. : 12 °C)		<b>Ventoux:</b> 20 km/h (Sud-ouest)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 2 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	76/77
<b>Total des paris mutuels</b>	\$203,645			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber, Michael	<b>Juge associé</b> Frenette, Ben	<b>Juge associé</b> Hopkins, Doug depuis la salle d'arbitrage centralisée (SAC)
---------------------------------------	--------------------------------------	--

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Le cheval, "BRONSON", a été retiré du programme HPIE (Lasix) et n'a pas reçu du Lasix avant le début de la Course 5.
- Il y a eu une correction au programme pour le cheval, "LUCKSLST BLUEGRASS", qui était inscrit dans le programme HPIE (Lasix) et avait reçu du Lasix avant le début de la Course 5.
- Nous avons discuté avec Louis Gilchrist au sujet de l'incident survenu dans l'écurie de prélèvement, le 8 octobre, quand le cheval, "GENERAL LEE", s'était échappé dans la stalle et avait heurté un inspecteur des analyses. Mr Gilchrist s'assurera qu'en tout temps il est en contrôle de chacun des chevaux dont il est responsable lorsque ceux-ci sont dans l'écurie de prélèvement.

### Courses :

1. Le départ a été retardé à cause d'une difficulté mécanique avec la barrière de départ, nécessitant un remplacement complet. Enquête sur la performance du #6, "FRIDO PV", (Stephane Brosseau), le cheval vainqueur, aux alentours du

dernier virage, visant une potentielle sortie de la course. Le #5 avait heurté un pylône sans pourtant quitter la course. Aucune infraction.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/pNm27HZ3JCs>

Enquête et objection du meneur déposée pour le départ de la course, visant une possible interférence au peloton causée par la barrière de départ. Le meneur du #5, "ORLYS DREAM", (Richard Simard), a déclaré que son cheval avait heurté la barrière avant le départ et l'avait cassée. Il a été signalé pour bris par cause d'interférence. L'objection a été retenue. Après avoir discuté avec les meneurs de cette course, il a été déterminé qu'il n'y avait que le #5 qui avait subi une interférence à la barrière de départ. Il y a eu un remboursement complet de \$4,628 pour le #5 (conformément à la règle de la CAJO 22.32). Rien à signaler.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/C8IbYfGoks>

2. À cause d'une difficulté technique, il n'y a pas eu d'image disponible pour la fin de cette course. La décision finale des juges a été annoncée au public (tous les chevaux avaient été bien séparés à la ligne d'arrivée). Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Sur l'avis du vétérinaire de la CAJO, le #5, "EVERY GIRLS DESIRE", a été retiré par les juges à la dernière minute (maladie). Il y a eu un remboursement de \$37. Rien à signaler.
6. Examen de la performance du #2, "STAGE TERROR", (Darcy Clancy), et du #4, "BETTER THAN MEN", (Clarke Steacy), qui ont tous les deux fait des bris après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Lors du bris, le #4 cause des interférences au #1, "SAGALI", au #5, "GRACE TOO", au #6, "ARIELLE HANOVER", et au #9, "PERFECT DALIANCE". Aucun placement n'est requis comme le #4 est arrivé en 8<sup>e</sup> position (la dernière). Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Le #4, "ITS ALL WORTH IT", (Jonathan Lachance), a eu de l'équipement brisé (crevaison), après le départ. Il est arrivé en 4<sup>e</sup> position avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
9. Sur l'avis du vétérinaire, le cheval, "BRUTUS BAYAMA", a été retiré par l'entraîneur (maladie) à la dernière minute. Remboursement de \$269. Rien à signaler.
10. Reprise de départ à cause d'un bris d'équipement (support de tête), pour le #6, "DOUBLE DOWN DUKE". Nous avons réitéré les obligations d'un meneur lorsqu'il dépasse un autre cheval, avec le meneur du #1, "GA SPEEDY JOEY", (Stephane Pouliot), au sujet du deuxième quart ( $27^3 59^1 128^1 158^2$ ). Nous avons accepté l'explication du Mr Pouliot et aucune mesure supplémentaire n'a été requise. Rien à signaler.

**Réclamations :** Aucune